

Procès verbal du Conseil d'école n°1
Ecole primaire publique de saint-Sylvestre Pragoulin
Mardi 3 novembre 2020 - 18h30

Ordre du jour :

Installation du conseil d'école et résultats des élections
Organisation pédagogique de l'école
Rythmes scolaires
Règlement intérieur de l'école
Projet d'école (+ avenant cycle 3)
Activités pédagogiques complémentaires (APC)
Plan de mise en sécurité (PPMS)
Coopérative scolaire
Activités et projets des classes
Questions des parents

Présents :

M. Manillère Maire
Mmes Gilbert, conseillère municipale
Mme Pacalin, directrice
Mme Coperet, Mme Valembois, Mme Plasse, enseignantes
Mme Fabre, Mme Bruchet, M. Chauseaume, M. Monseigne, représentants des parents
Mme Courtadon, DDEN

Excusés :

Mme Bourdet, IEN de la circonscription Clermont-Terres Noires
Mme Charmet, enseignante « maître E » du RASED
Mme Hamel, enseignante assurant la décharge de direction du jeudi de Mme Pacalin

Préambule

Le conseil débute par une bienvenue à la nouvelle municipalité, à Vanessa RAMIN notre nouvelle cantinière et à Morgane Hamel, notre nouvelle collègue du jeudi.

1- Installation du conseil d'école et résultat des élections :

Une participation de 78% nettement supérieure à l'an passé (61%) . Les représentants élus sont les suivants :

Mme Sergère
Mme Bruchet
Mme Chanseaume,
Mme Fabre
Mme Dubesset
M. Monseigne
Mme Sivignon
Mme Theuil

Le principe mis en place les années précédentes, à savoir inviter le plus grand nombre de personnes impliquées dans la vie de l'école, reste inchangé, mais restreint momentanément pour assurer le bon déroulement de cette réunion exceptionnellement en visioconférence, à cause de la conjoncture sanitaire. Le principe de parité, en cas de vote, sera bien sûr assuré.

Les représentants de parents élus sont les porte-paroles de tous les parents. Ils favorisent le dialogue avec l'équipe enseignante et la municipalité. Ils font remonter les questions et les avis apportés, lors du Conseil d'Ecole et diffusent les informations importantes, annoncées, décidées, voire votées, lors de cette réunion.

2- Organisation pédagogique de l'école

Cette année, toutes les enseignantes sont à temps plein et Mme Pacalin bénéficie toujours d'une décharge à quart-temps pour la direction de l'école : le jeudi. Mme Hamel Morgane assure sa décharge de direction. Les temps de service en classe des enseignants se répartissent comme suit :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	
PS MS	Mme Valembois				
GS CP	Mme Plasse				
CE1 CE2	Mme Coperet				
CM1 CM2	Mme Pacalin	Mme Pacalin	Mme Hamel	Mme Pacalin	

Les membres du RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficultés) interviennent de façon régulière : **Christine Charmet** maître E, spécialisée dans des difficultés d'ordre pédagogique, intervient les lundis matins. **Florence Asselin**, maître G, spécialisée dans les soucis plus comportementaux, intervient les vendredis matins. La psychologue, **Florence Couyras**, intervient plus ponctuellement, pour des bilans.

A ce jour, 66 élèves fréquentent notre école et se répartissent comme suit :

Enseignants	Effectifs par division			Effectifs par classe
Mme Valembois	PS : 2	MS : 7	GS : 6	15 (avec 1 atsem, Sandrine, à temps plein)
Mme Plasse	GS : 6	CP : 10		16 (avec 1 atsem, Lydie, les matins)
Mme Coperet	CE1 : 9	CE2 : 6		15
Mme Pacalin Mme Hamel	CM1 : 7	CM2 : 13		20

Ces effectifs sont conformes aux prévisions transmises à l'inspection académique, de l'hiver dernier. Et sont à la baisse !

Nous allons dès le 14 décembre ouvrir une TPS. Nous espérons que cela puisse jouer en notre faveur et de ne pas perdre de classe à la rentrée prochaine. Ces derniers ne sont pas comptés dans les effectifs recensés, mais ils ne peuvent être un appui si notre cas est litigieux, tout comme d'ailleurs notre entrée dans notre nouvelle école.

Ainsi, dès la mi-décembre, Mme Valembois accueillera 4 élèves supplémentaires, de 2 ans (révolus, nés entre janvier et juillet 2018).

L'effectif global montera donc à 70 élèves.

3. Les rythmes scolaires pour cette année 2020/2021

L'école est ouverte 4 jours par semaine :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h puis de 14h à 16h30 (accueils à 8h20 et 13h50). **Or période actuelle de confinement, où nous avons changé les horaires de la classe 1 (8h30-11h30 et 13h30-1h30) afin de permettre 4 services de cantine (1 par classe) et d'éviter tout brassage d'enfants**

4. Règlement intérieur

Le règlement de l'école est une déclinaison fidèle du règlement départemental type.

Nous insistons toujours sur le fait que les bonbons (hors anniversaire), chewing-gums et certaines chaussures (tongs, sabots, talons...) ou bijoux (précieux ou de type chaînes de cou, boucles d'oreilles longues...) sont interdits, pour raison de sécurité.

De plus, avec l'actualité COVID, seuls les goûters d'anniversaire emballés individuellement sont autorisés.

Il sera envoyé par mail à toutes les familles de l'école.

Cette proposition est soumise au conseil. Le règlement proposé est adopté en l'état à l'unanimité des membres votants.

CHANGEMENT MI DECEMBRE avec l'arrivée des TPS (2 ans révolus à la rentrée de septembre ; propres ; toutes communes).

5. Projet d'école et Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Lecture est faite du document 1 concernant le projet d'école et détaillant les priorités retenues pour cette année scolaire. Il est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Lecture est faite de l'avenant spécial cycle 3, montrant le travail d'équipe entre les enseignants de CM et de 6^{ème} du secteur de collège de St-Yorre (où se dirigent 100% des élèves depuis 3 ans), les programmations et projets communs pour une meilleure répartition et un meilleur suivi des apprentissages.

Lecture est ensuite faite de l'annexe 3 qui indique les procédures d'aide aux élèves en difficulté et les modalités de la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires au sein de notre école.

Elles comptent un volume horaire de 36 heures annuelles par enseignant (18h pour les directeurs) : c'est une aide aux élèves en difficulté, notamment dans le domaine de la lecture/compréhension. Il peut s'agir aussi d'un montage d'exposés oraux en CM.

Avec la pause méridienne de 2h, nous avons tous fait le choix, d'effectuer nos APC en deux fois 30 minutes, de 12h à 12h30 et de 13h30 à 14h pour les maternels qui mangent au 1^{er} service.

Ces deux documents, avec le projet global d'aide aux élèves, ont été au préalable transmis à l'IEN de notre circonscription afin qu'ils soient validés. Des pistes de réflexion ont été lancées pour les enrichir.

6. Plan de mise en sécurité (PPMS)

Le PPMS est réactualisé chaque année. Les rôles de chaque adulte sont redéfinis. Il en sera de même avec l'entrée dans les nouveaux locaux.

Un exercice « alerte intrusion » a eu lieu le jeudi 8 octobre 2020. Tout s'est très bien déroulé. Un autre aura lieu rapidement après l'emménagement dans les futures classes.

De même pour l'exercice incendie.

Le but est de familiariser au mieux les élèves, à ces deux types d'alerte, très distincts.

7. Coopérative scolaire

Entrées		Sorties	
Solde au 30/06/2019	<u>+ 1882,15</u>		
		Adhésion OCCE	- Pas encore retirée
		Frais de tenue de compte	- 2,60
		Achat d'un vidéoprojecteur	- 294,28
			-
			-
			-
TOTAL ENTREES	+ <u>1585,87</u>	TOTAL SORTIES	- 296,88
Solde au 3/11/20			

Comme chaque année, la comptabilité de notre coopérative est soumise à vérification auprès de l'OCCE, organisme compétent en la matière.

8. Activités et projets des classes

Nettoyons la nature

Les 4 classes ont participé à cette opération, le vendredi 25 septembre 2020 (le mardi 29 pour la classe de Mme Passe qui a rencontré la pluie). Le but est de sensibiliser les plus jeunes au respect de l'environnement. Comme chaque année, les enfants se font plaisir tout en apprenant les bons gestes écologiques.

Fête de Noël

- Spectacle : le jeudi matin 17 décembre (financé par l'APEP à hauteur de 550 euros)
- Repas de Noël le vendredi 18 décembre
- Visite du Père Noël dans les 4 classes avec des cadeaux (de la municipalité et de l'APEP), le vendredi 18 décembre
- ⇒ **Tout nos projets dépendront de la situation sanitaire au moment M. et sont envisagés avec « guillemets ».**

Festival du court métrage : « l'école va au cinéma »

Nous aimerions reconduire l'expérience, comme les 5 années passées, avec la section jeunesse, dans le gymnase, avec les mêmes conditions que l'an passé : une représentation maternelle à 9h30 et une élémentaire à 10h30. Il serait financé à moitié par l'APEP; l'autre moitié avec la coopérative scolaire. (Remerciements pour l'APEP). Un sens de circulation serait alors mis en place pour éviter tout brassage d'enfants. Nous attendons des nouvelles de l'organisme EVAC, pour savoir si il maintiennent leurs activités malgré la crise sanitaire.

Fête de l'école

La date du 26 juin 2021 est annotée. Mais encore une fois, la conjoncture du moment décidera.

Piscine

Les séances de natation ont eu lieu en septembre, (3 sur les 6 envisagées), au stade aquatique de Bellerive sur Allier. Les CE ont participé ont 3 RDV afin de travailler la nage. Les CM à 2 d'entre eux pour passer le « savoir nager » demandé à l'entrée en 6^{ème}. On a conservé une séance pour les GS/CP dans le but de tester le niveau des enfants. Le but étant aussi de s'amuser et de passer un bon moment.

Le rallye math des CP, CE et CM est toujours d'actualité. Aucune information ne nous a été donnée pour le moment.

Photos de classe

Elles ont eu lieu, le VENDREDI 2 octobre dans la cour des grands.

Comme l'an passé, chaque famille va recevoir une grande pochette avec différents formats de photos individuelles et leur photo de classe. Libre à chacun, de prendre toute la pochette (prix très attractif) ou seulement des planches de photos précises. De même, d'en recommander d'autres. Pour chaque pochette achetée, un tapis de souris (où les photos peuvent être glissées) sont offerts.

Toutes les commandes supplémentaires pourront rapidement être livrées, avant les fêtes de Noël, pour d'éventuels cadeaux...

Pas de photo de fratries pour éviter les brassages entre classe.

Les « incorruptibles »

Association agréée par l'Education Nationale, qui organise depuis 30 ans le prix de littérature jeunesse décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Ainsi, nos 66 élèves découvrent 6 à 8 livres divers et variés, adaptés à leur classe d'âge. Ils éliront individuellement leur ouvrage préféré en mai 2020. Les résultats des votes remonteront au niveau national pour participer aux résultats finaux donnant lieu au prix des « incorruptibles » 2021.

Infos

- Recherche d'un service civique pour aider sur le temps scolaire : accueils, récrés, sorties, BCD, surveillance sieste des TPS, liaison avec le périscolaire...) ; Entretien jeudi prochain avec une candidate potentielle.
- Présence d'une AESH mutualisée sur l'école ; Florence Lhomme aide en classe et pendant la pause méridienne, 4 élèves de l'école ayant un dossier à la MDPH.

9. Matériel et travaux

Déménagement dans les futurs locaux de l'école : le weekend du 27, 28 et 29 novembre : avec les enseignantes ; les employés municipaux et des conseillers de la commune. Pas besoin de bras supplémentaires, notamment pour respecter le protocole sanitaire des petits regroupements.

10. Questions des parents

- problèmes devant le portail de la classe des CE : les parents stationnent avec leurs véhicules devant le portail. C'est dangereux et non acceptable pour favoriser la sortie de classe. L'information a circulé. Avec le plan VIGIPIRATE, des barrières seront déposées devant les 2 grands portails afin de limiter un espace de sécurité et d'empêcher toute personne de se garer trop près de l'école.
- la rue longeant la nouvelle école sera-t-elle piétonnière ? Nous l'espérons. Le projet est en cours au niveau de la municipalité. L'idée serait aussi d'habituer les familles à se garer sur le parking de la Bascule afin qu'elles accompagnent à pieds leurs enfants jusqu'à l'école.
- le cahier de leçons peut-il de nouveau circuler la semaine, pour faciliter les révisions le mercredi chez la nounou ou les grands parents n'ayant pas Klassroom ? Plusieurs solutions sont possibles : les personnes concernées peuvent aussi s'inscrire sur Klassroom (pas de nombre limité). Les leçons peuvent être redonnées le mardi soir à la condition que les cahiers reviennent bien en classe le jeudi (pour toute la classe ou seulement les personnes concernées). A voir avec l'enseignante pour faire le meilleur choix pour la semaine prochaine.

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : le mardi 23 février 2020 à 18h30, en présentiel avec tous les invités, nous l'espérons.

Le mercredi 4 novembre 2020,

Le directrice :
ML Pacalin

Le secrétaire de séance :
Sandrine Coperet

un représentant de parents :